

### Appel à propositions :

#### Bourses SVRI pour chercheur·e·s en début de carrière : Faire progresser la recherche sur les intersections de la Violence Contre les Femmes et Contre les Enfants

##### Contexte

La reconnaissance des liens profonds entre la violence contre des enfants (VCE) et la violence contre des femmes (VCF) ne cesse de s'accroître, mais les bases de données probantes restent limitées, fragmentées et peu développées. La plupart des recherches se concentrent sur les intersections entre la violence entre partenaires intimes (VPI) contre des femmes et la maltraitance des enfants à la maison, avec des données probantes limitées sur les autres formes de VCE et de VCF.

Une première étude mondiale — dont les résultats ont été partagés pour la première fois lors du Forum SVRI 2013 — a identifié six domaines d'intersection clés : les facteurs de risque partagés ; les normes sociales néfastes qui poussent à la perpétration et découragent la recherche d'aide ; les taux élevés de concomitance, en particulier au sein des ménages ; les impacts intergénérationnels ; les conséquences qui se chevauchent et s'aggravent tout au long de la vie ; et l'adolescence en tant que période critique de vulnérabilité accrue tant à la VCE qu'à la VCF.

Une revue systématique de la concomitance de la VPI et de la VCE dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) a confirmé un lien significatif entre la VPI et la maltraitance des enfants, mais a également mis en lumière d'importantes lacunes dans les données probantes. Peu d'études ont examiné les facteurs de risque de la concomitance des violences au sein des ménages, et les résultats étaient souvent contradictoires. La recherche a rarement mesuré la violence perpétrée par des hommes contre des enfants ou la VPI perpétrée par des femmes, et les définitions et les mesures de la violence variaient considérablement. Ces lacunes, en plus d'un manque d'analyse du genre et du pouvoir et de peu d'études longitudinales, limitent la compréhension des relations entre la VCE et la VCF concomitantes, ainsi que des facteurs de risque et de protection qui y sont associés. L'identification de programmes qui abordent efficacement à la fois la VCE et la VCF est essentielle pour développer des approches intégrées et fondées sur des données probantes.

Une récente revue systématique rapide a exploré ces intersections, identifiant 29 interventions efficaces dans 15 pays — des interventions qui fonctionnent pour les deux



formes de violence. Les interventions identifiées comprennent 18 initiatives de prévention primaire (principalement dans les PRFI) et 11 interventions de réponse (principalement dans les pays à revenu élevé). Alors que certaines ont été conçues pour aborder les intersections VCE-VCF, la plupart se sont concentrées sur la VPI ou la maltraitance des enfants, avec une attention limitée à l'autre forme de violence. Peu d'interventions ont combiné prévention et réponse, et il existe peu de données probantes sur les approches inefficaces ou néfastes. Les problèmes méthodologiques, notamment les incohérences des définitions et les risques élevés de biais, limitent davantage la compréhension.

### À propos de la bourse (fellowship)

Trop souvent, la recherche sur la VCF et la VCE dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) est menée et financée par des institutions dans les pays à revenu élevé. Cela fausse les priorités et limite la pertinence. La recherche menée localement, en revanche, est plus percutante, plus durable et mieux alignée sur les besoins des communautés.

À travers cette bourse, le SVRI investit dans les chercheur·e·s dans les PRFI en début de carrière et déterminé·e·s à bâtir les données probantes et l'action nécessaires pour prévenir la violence et promouvoir les droits et le bien-être des femmes et des enfants.

### Objectifs des bourses

Les bourses SVRI visent à :

- Renforcer la base de données probantes sur les intersections de la VCF et de la VCE
- Développer le leadership et les capacités de recherche chez les chercheur·e·s en début de carrière dans les PRFI
- Soutenir la publication et la diffusion de connaissances générées localement
- Favoriser des réseaux régionaux et mondiaux de chercheur·e·s féministes et axé·e·s sur l'équité

### Bourses disponibles

Type de bourse	Nombre de bourses	Valeur Jusqu'à (USD)	Durée
Bourse de doctorat	2	17,000 \$	Jusqu'à 2 ans
Bourse postdoctorale	2	20,500 \$	Jusqu'à 2 ans

### Critères d'éligibilité

Les candidat·e·s doivent :

- Être ressortissant·e d'un pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)
- Être inscrit·e à temps plein en présentiel dans une institution académique accréditée dans un PRFI

- Être en train d'entreprendre un mémoire de doctorat ou une recherche postdoctorale axé·e sur l'intersection de la VCF et de la VCE
- **Pour les candidat·e·s au doctorat :** Avoir une proposition de mémoire défendue ou approuvée par l'institution.
- **Pour les candidat·e·s au postdoctorat :** avoir obtenu le doctorat au cours des trois dernières années (à partir du 31 janvier 2023).

#### La préférence sera accordée aux candidat·e·s qui :

- Proviennent de régions ou de groupes sous-représentés
- Démontrent un engagement à long terme à faire progresser les droits et le bien-être des femmes et des filles

#### Comment postuler

Toutes les candidatures doivent être soumises en ligne via Proposal Central :

<https://proposalcentral.altum.com>

Les personnes qui utilisent le site pour la première fois doivent s'inscrire avant d'accéder au formulaire de candidature.

Langues acceptées :

- Anglais
- Français
- Espagnol

#### Processus de candidature

1. Remplir le formulaire de candidature en ligne, qui comprend :
  - Objectifs de carrière (6000 caractères)
  - Déclaration d'impact sur la communauté (3000 caractères)
  - Proposition de recherche (selon le format du SVRI, voir ci-dessous)
2. Télécharger les documents requis :
  - Lettre de l'institution académique attestant du statut et de la nationalité
  - Bulletins de notes académiques (2 dernières années)
  - Deux lettres de référence (une de votre conseiller·e académique)
3. Entretien :  
Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront invité·e·s à participer à un entretien avec un comité.

**Sections du formulaire de candidature en ligne : (Toutes les limites de caractères incluent les espaces. Veuillez utiliser uniquement du texte, aucun caractère spécial ou formatage n'est autorisé)**

- **Objectifs de carrière :** Décrivez vos objectifs professionnels à long terme et comment la bourse vous aidera à les atteindre. Expliquez comment votre parcours et vos expériences personnelles ont influencé votre cheminement vers le travail dans

l'espace VCF/VCE (6000 caractères).

- **Déclaration d'impact sur la communauté :** Bien que la bourse donne la priorité à l'avancement des droits et du bien-être des femmes et des filles, nous reconnaissons que la réponse à la violence, en particulier aux intersections de la violence contre des femmes et de la violence contre des enfants, peut nécessiter l'engagement des garçons, des hommes et des membres de la communauté au sens large pour créer un changement durable. Dans cette section, veuillez décrire clairement les manières dont votre travail améliorera la vie, la sécurité, et le bien-être des femmes et des filles. Le cas échéant, vous pouvez également expliquer comment l'engagement de votre recherche avec des garçons, des hommes ou d'autres personnes contribuera à cet objectif. (3000 caractères).
- **Proposition de recherche :** En utilisant le format de subvention de recherche du SVRI, avec des ajustements mineurs
- **Détails sur le ou la candidat·e et l'institution**
- **Résumé :** Veuillez fournir une description globale de l'ensemble de l'étude. Elle doit inclure une brève déclaration du besoin ou du problème abordé, de la nécessité de l'étude, de la ou des méthodologies à employer pour accomplir les tâches décrites, des objectifs de recherche ou des résultats attendus, de la durée et du coût approximatif (3000 caractères).
- **Contexte du projet :** Le contexte du projet doit clairement exposer ce qui est déjà connu sur le sujet de recherche et justifier la nécessité de l'étude. Il doit fournir la base de votre étude, offrir un aperçu du domaine de recherche plus large, résumer la littérature existante, et montrer comment votre étude comblera une lacune dans la recherche. Votre liste de références peut être téléchargée en tant que pièce jointe (6000 caractères).
- **Innovation et contribution :** En quoi ce projet est-il particulièrement innovant ? Quelle sera sa contribution à l'établissement de données probantes pour la prévention et la réponse VCF/VCE dans les pays à revenu faible et intermédiaire ? Quelles sont les limites et les points forts de votre étude ? (3000 caractères).
- **But et objectifs de la recherche :** Articulez clairement un but de recherche et des objectifs clairs et précis (3000 caractères). (Jusqu'à 4 objectifs maximum)
- **Méthodes de recherche :** Veuillez décrire comment cette étude atteindra son but et ses objectifs. Fournissez des informations détaillées sur la conception de l'étude, le site, la population, l'échantillonnage, et l'analyse. Le cas échéant, incluez également des informations sur l'intervention, y compris le type, le groupe cible, les mécanismes de prestation, le contexte, etc. (6000 caractères).
- **Plan de gestion des données :** Décrit quelles données seront collectées, comment elles seront stockées et sauvegardées de manière sécurisée, la stratégie de partage éthique et de conservation à long terme, ainsi que toute préoccupation juridique ou de confidentialité qui doit être abordée. (2500 caractères).
- **Plan de recherche :** Votre plan de recherche est le fondement de votre recherche



proposée, où vous décrivez succinctement votre justification de recherche et les activités de recherche que vous mènerez pour atteindre le but et chaque objectif. Pensez à votre but de recherche comme la destination de votre recherche : votre plan de recherche est la carte qui vous y mène en décrivant les activités à accomplir en chemin. Par exemple, si vous avez une expertise dans une méthode ou une expérience de travail avec certains groupes, mettez cela en évidence dans le plan de recherche pour montrer que vous êtes le ou la mieux placé·e pour mener cette recherche ; justifiez pourquoi vous pensez que vous réussirez. (8000 caractères)

- **Considérations éthiques** : Toutes les recherches soutenues par le SVRI doivent avoir une approbation éthique. Décrivez les considérations éthiques spécifiques à votre étude et comment prévoyez-vous de les aborder. Indiquez si votre projet a obtenu une approbation éthique, ou si celle-ci est en attente et de qui (6000 caractères).
- **Échéancier** : Un calendrier réaliste décrivant les étapes clés sur 24 mois du projet.
- **Budget et justification** : Le budget doit être un budget définitif, par poste, pour tous les coûts directs et les coûts administratifs ou indirects. Les frais généraux ne doivent pas dépasser 15% du coût total et le coût total de la proposition ne doit pas dépasser 17 000 \$/an pour les bourses de mémoire et 20 500 \$/an pour les bourses postdoctorales, y compris les frais généraux. Toute candidature dépassant le plafond budgétaire ne sera pas examinée. Vous pouvez budgéter (avec justification) les coûts de recherche, y compris les déplacements pour la collecte de données, les logiciels, les frais de publication, les livres, etc.

\*Veuillez noter que les candidat·e·s sud-africain·ne·s doivent soumettre leur budget en rands sud-africains. Les propositions soumises par des candidat·e·s sud-africain·ne·s avec des budgets en USD seront rejetées à réception. Tous les autres candidat·e·s doivent soumettre leur budget en USD.

\*Veuillez inclure dans le budget les coûts d'une visite académique d'une semaine dans une université de votre choix, et pour assister à une conférence internationale pendant la bourse. Expliquez pourquoi cette conférence est importante pour votre développement professionnel.

#### Date limite de candidature

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le **31 janvier 2026 à 23h50** (**heure d'Afrique du Sud**).

Les candidatures tardives ou celles qui ne sont pas soumises via le portail en ligne ne seront pas prises en compte. Nous encourageons fortement une soumission anticipée. Les plateformes en ligne peuvent connaître un trafic élevé à l'approche de la date limite. Le SVRI et Proposal Central ne sont pas responsables des problèmes d'internet ou des échecs de soumission.



**Informations de contact :** Pour des questions ou de l'aide, veuillez contacter : [svri@svri.org](mailto:svri@svri.org) avec « Fellowships » **comme objet**.



## Bourses SVRI pour chercheur·e·s en début de carrière : Faire progresser la recherche sur les intersections de la Violence Contre les Femmes et Contre les Enfants

### Foire aux questions (FAQ)

#### 1. Qui est éligible pour postuler à la bourse SVRI ?

Vous êtes éligible si vous :

- Êtes **ressortissant·e d'un pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)** classé comme tel par la Banque mondiale
- Êtes inscrit·e à **temps plein et en présentiel** dans une **institution académique accréditée** dans un PRFI
- Être en train d'entreprendre un **mémoire de doctorat** ou une **recherche postdoctorale** axé·e sur l'**intersection de la violence contre des femmes (VCF) et de la violence contre des enfants (VCE)**
- (Pour les doctorant·e·s) Avoir une **proposition de mémoire défendue ou approuvée** par l'institution axée sur les intersections VCF/VCE

#### 2. Qu'entendons-nous par « intersection de la VCF et de la VCE »?

Cela fait référence à la recherche explorant les **expériences de violence** subies par les femmes et les enfants **qui se chevauchent, sont connectées ou concomitantes**. Cela pourrait inclure :

- Des facteurs de risque partagés
- La concomitance de la VPI et de la maltraitance des enfants
- Les cycles intergénérationnels de violence
- Les stratégies de prévention ou de réponse qui abordent les deux formes de violence

Veuillez consulter le programme de recherche partagé du SVRI sur les intersections entre la VCE et la VCF [Intersections entre la violence faite aux femmes et la violence contre les enfants : priorités de recherche mondiales partagées - SVRI](#)

#### 3. Combien de bourses sont disponibles ?

Quatre bourses — deux pour les doctorant·e·s et deux pour les chercheur·e·s postdoctoraux·ales — sont disponibles.



#### **4. Quelle est la valeur et la durée des bourses ?**

- **Bourse de doctorat :** Jusqu'à 17 000 USD/an pour un maximum de **2 ans**
- **Bourse postdoctorale :** Jusqu'à 20 500 USD/an sur un maximum de **2 ans**

Cela inclut les coûts de recherche, le voyage pour une visite académique d'une semaine dans une université nationale ou internationale la participation à une conférence et jusqu'à **15% de frais généraux**.

#### **5. Puis-je postuler si je viens d'un pays à revenu élevé mais que j'étudie dans un PRFI ?**

Non. **Les candidat·e·s doivent être ressortissant·e·s d'un PRFI et basé·e·s dans une institution académique dans un PRFI.**

#### **6. Puis-je soumettre ma candidature dans une autre langue que l'anglais ?**

Oui. Les candidatures sont acceptées en :

- **Anglais**
- **Français**
- **Espagnol**

#### **7. Quels documents dois-je soumettre avec ma candidature ?**

- Formulaire de candidature en ligne rempli (via Proposal Central)
- Attestation d'inscription et de nationalité (lettre de l'institution)
- Bulletins de notes académiques (deux dernières années)
- Deux lettres de référence (de préférence une de votre conseiller·e académique)
- Proposition de recherche complète (en utilisant le format de subvention du SVRI)

#### **8. Où dois-je soumettre ma candidature ?**

Toutes les candidatures doivent être soumises en ligne via Proposal Central :

<https://proposalcentral.altum.com>

Vous devez créer un compte si c'est la première fois que vous postulez. Recherchez sous **Award Maker : Sexual Violence Research Initiative**.

## **9. Que se passe-t-il après avoir soumis ma candidature ?**

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront contacté·e·s pour un **entretien avec un comité**. Les décisions de sélection finale seront communiquées par la suite.

## **10. Puis-je soumettre plus d'une candidature ?**

Non. Chaque candidat·e ne peut soumettre qu'**une seule proposition**.

## **11. Que dois-je inclure dans mon budget ?**

Les budgets doivent inclure :

- Les coûts de recherche
- Les frais de voyage pour une visite académique d'une semaine dans une université nationale ou internationale
- La participation à une conférence académique
- Les frais administratifs/généraux (maximum 15%)

**Remarque :** Les candidat·e·s sud-africain·e·s doivent soumettre leurs budgets en **ZAR**, pas en USD. Tous les autres candidat·e·s doivent soumettre leur budget en USD.

## **12. Ai-je besoin d'une approbation éthique avant de postuler ?**

Pas nécessairement. Vous devez :

- Indiquer si l'approbation éthique a été accordée, est en attente, ou sera demandée
- Identifier le comité ou la commission d'éthique qui examinera votre proposition
- Expliquer clairement comment vous gérerez les risques éthiques dans votre étude

Les bourses ne seront accordées qu'une fois l'**approbation éthique** obtenue.

## **13. Puis-je postuler si je suis dans ma dernière année de doctorat ou de postdoc ?**

Oui, tant que vous remplissez les critères d'éligibilité, et que votre recherche correspond aux objectifs de la bourse.

## **14. Mon université a déjà été lauréate d'une subvention du SVRI, puis-je toujours postuler à la bourse ?**

Oui, vous êtes éligible à la bourse car le mécanisme de financement de la bourse est



différent de celui des bourses de recherche annuelles du SVRI.

**15. Mon/ma conseiller·e de doctorat peut-il ou elle facturer son temps de mentorat de ma recherche ?**

Non, cette bourse est uniquement destinée à soutenir votre recherche et le temps que vous y consacrez — elle ne couvre pas le temps du personnel des conseiller·e·s ou d'autres membres du personnel universitaire.

**16. Mon université demande des frais supplémentaires pour traiter la bourse, le SVRI couvrira-t-il ces coûts ?**

Nous vous suggérons de vous renseigner auprès de votre université à l'avance sur les procédures administratives. La bourse du SVRI autorise 15% de frais indirects, qui sont destinés à couvrir les coûts administratifs des universités des boursier·e·s pour traiter la bourse. Tout coût supplémentaire ne sera pas pris en charge par le SVRI.

**17. Que se passera-t-il si j'abandonne ou que je change d'université ou de sujet pendant les deux années de la bourse ?**

Vous ne serez pas éligible à la bourse si votre nouveau sujet n'est pas lié aux intersections VCF/VCE ou si vous abandonnez votre institution académique. Cette bourse est destinée à soutenir des chercheur·e·s travaillant à l'obtention d'un doctorat ou d'une qualification postdoctorale. Comme il s'agit d'une bourse d'un an, nous ne pouvons pas accepter un changement d'université pendant la période de la bourse.

**18. Quel est le processus de sélection ?**

Le SVRI suivra un processus de sélection en deux étapes tel que décrit ci-dessous :

Étape 1 : Examen des candidatures reçues par un comité d'expert·e·s

Étape 2 : Entretiens avec les candidat·e·s présélectionné·e·s, suivi de la sélection des lauréat·e·s de la bourse.

**19. Le SVRI fournira-t-il du mentorat pendant la bourse ?**

Oui. Les boursier·e·s auront des opportunités d'**apprentissage**, de **mentorat** et de **réseautage** à travers la programmation plus large du SVRI, y compris :

- L'engagement entre pairs
- Les plateformes de partage des connaissances



- La participation potentielle au **Forum du SVRI** ou à d'autres événements

**20. Je n'ai pas encore commencé un postdoctorat. Puis-je néanmoins poser ma candidature ?**

Oui, vous pouvez toujours poser votre candidature. Vous devrez identifier un superviseur potentiel ainsi qu'un établissement académique en mesure de vous fournir une lettre de soutien indiquant qu'ils pourront vous accueillir si vous obtenez la bourse.

**21. Quelle est la date limite pour postuler ?**

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le **31 janvier 2026 à 23h50 (heure d'Afrique du Sud)**.

Les candidatures tardives ou incomplètes **ne seront pas** acceptées.

Si votre question n'est pas abordée ici, veuillez nous contacter : [svri@svri.org](mailto:svri@svri.org) avec « Fellowships » comme objet